

Martel. S'inspirer des castors pour restaurer une zone humide

ABONNÉS 

Un ouvrage perméable près du Vignon inspiré des barrages construits par les castors E.G.

Ajouter aux sources préférées sur Google

   

Agriculture, Lot, Martel

Publié le 23/09/2026 à 05:16 , mis à jour à 05:47

Article rédigé par **Correspondant de la rédaction du Lot**



La Dépêche du Midi

Écouter cet article 



00:00 / 02:19

Powered by **majelan X**

Fin juin, le Syndicat mixte de la Dordogne Moyenne a lancé, au lieu-dit Le Pic sur la commune de Martel, un chantier de restauration d'une zone humide dans l'objectif de redonner à l'eau son fonctionnement naturel. Aujourd'hui, sur la parcelle, une résurgence alimente directement le

Vignon par un fossé drainant. En ralentissant ce cheminement, l'eau pourra à nouveau s'étaler dans la prairie, s'infiltrer dans les sols et recréer une véritable zone humide.

En lieu et place de la méthode classique consistant à combler le fossé à l'aide d'engins de chantier, le Syndicat a retenu une technique "low-tech" inspirée des barrages construits par les castors. Des branchages, de la terre et des matériaux naturels ont été assemblés pour créer des ouvrages perméables qui ralentissent l'écoulement sans bloquer l'eau. Cette méthode, moins coûteuse et à faible impact carbone, permet de remonter progressivement le niveau d'eau dans les sols et de restaurer le caractère humide de la prairie. Pour concilier préservation du milieu et activité agricole, le Syndicat prévoit également l'installation d'une clôture, d'une passerelle et d'un abreuvoir alimenté par une pompe solaire puisant l'eau du Vignon. Les animaux en pâturage disposeront ainsi d'une eau fraîche sans dégrader les berges.

Avec l'appui de la cellule d'assistance technique aux zones humides portée par l'Adasea d'Oc, un suivi scientifique est engagé : inventaire floristique, évaluation de la qualité fourragère avant travaux puis dans deux à trois ans afin de mesurer les bénéfices de la restauration.

Le Syndicat mixte Moyenne Dordogne accompagne les propriétaires et les exploitants volontaires, recherche les financements et assure la maîtrise d'ouvrage afin de développer des sites démonstrateurs pouvant inspirer d'autres projets de restauration des zones humides sur le territoire. Ainsi, au Pic, ce projet a été monté à la demande du propriétaire du terrain, Jérôme Garrouste.

Les zones humides figurent parmi les milieux naturels les plus menacés alors qu'elles abritent une faune et une flore remarquables. Leur restauration permet également de limiter les crues, de soutenir les débits des cours d'eau en été grâce à une restitution progressive d'une eau fraîche et filtrée, de stocker du carbone et de créer des îlots de fraîcheur face au changement climatique.

Pour les éleveurs, ces prairies humides représentent aussi un atout. Alors que les prairies sèches souffrent de plus en plus des épisodes de chaleur, elles conservent une végétation verte plus longtemps et constituent une ressource fourragère précieuse en été. En contrepartie, le pâturage doit être adapté, avec une mise à l'herbe plus tardive afin de préserver le fonctionnement du milieu.

[Voir les commentaires](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

Publier mon commentaire

[Lire la charte de modération](#)